

1665 Januar 12., "Ruell[e?]"¹

A

SCHREIBEN VON [GARDELT.] K[ONRAD IV.] ZURLAUBEN AN [STADT- UND
AMTS]RAT RITTER [BEAT JAKOB I.] ZURLAUBEN, ZUG

"Quoique ie n'aye iamais doubtez de vostre bienveillance, si est ce pourtant que ie m'en tiens encores plus assurez par Les preuves obligantes que m'en donnez dans vostre derniere, Ce qui m'oblige pareillement a vous offrir tout de nouveau mes tres humbles Services et avec Le Commencement de cette Année (que ie vous Souhaitte Infiniment heureuse) Vous Renouveler Les protestations de mon Affection et Zele fraternell. Dequoj ie vous prie donques d'estre persuadez. J'ay appris par Les dernieres Lettres de Chez nous, que pendant Les troubles du pays², vous aviez eu Le soin de retirer tous Les papiers [=Archivalien] et meubles du Cabinet oder Schreibstuben [im Konrad IV. Zurlauben gehörenden Aeusseren Hof in Zug] pour Les mettre en Lieu de Seureté dans La ville [damit dürfte evtl. das Pfrundhaus St. Konrad am Burgbach gemeint sein], mais comme Le[s]dicts meubles ou dumoins une partie d'jceux qui estoient attachez dans Le Cabinet doivent estre de la dependance et Joint a Ma maison Je vous supplie de Le[s] faire remettre en Leur pr[em]ier estat, et Lieu ou dumoins en avoir soin que rien ne s'esgarre. J'espere que vous aurez esgard a mes interets non seulement en cett[']occasion mais en toutt[']autre. Du Reste ie retiens une place dans Les vitres de vostre nouveau bastiment [- Umbauten am Weingartenhof in Zug? -] pour y mettre mes armes, mandez moj, si vous soushaittez que ie Les fasse faire [bei einem Glasmaler] a Paris pour estre plus belles et de quelle grandeur. Je suis Inviolablement ...

Je salüe avec Les derniers respects Madame n[ot]re Mere [Euphemia Honnegger] et Madame vostre bien aymee [Maria Margaretha Pfyffer] avec La famille".

- 1) Möglicherweise aber handelt es sich auch um das heute in Paris eingemeindete Ruel, s. Doisy/France II 879.
- 2) Damit kann eigentlich bloss der Villmergerkrieg vom Jahre 1656 gemeint sein! Damals befand sich der weiter unten erwähnte Aeussere Hof noch im Besitze von Beat II. Zurlauben. Dieser vererbte ihn dann 1663 an Konrad IV. Zurlauben.

Original, mit Siegeln - AH 111, 76-77